

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR
DU 05 février 2020
(Salle des Actes)

Ordre du jour :

Validation du PV de la séance du 4 décembre 2019
Informations générales
Budget 2020
Projet CVEC (aménagement des locaux)
Représentant étudiant de la commission permanente
Questions diverses

Membres présents : Stéphane GOMIS, Doyen ; Philippe ANTOINE ; Jean-Charles EDOUARD ; Anne-Laure FOUCHER ; Françoise COGNARD ; Laurent LAMOINE ; Etienne TRIPIER ; Hélène VIAL ; Eric LANGLOIS ; Valérie LASHERMES ; Isabelle RAYNAUD ; Frédérique VAN CELST ; Valentin FOURNIER ; Louis JAVION ; Sarah RACHAD.

Procurations : Caroline LARDY à Hélène VIAL ; Pascale AURAIX-JONCHIERE à Laurent LAMOINE ; Anna MENDEZ à Sarah RACHAD, Paul LOTIN à Frédérique VAN CELST.

Invitées : Caroline RUIN ; Carole BESSON

1) Procès-verbal du Conseil du 04 décembre 2019 :

Le PV abondé des corrections demandées par Laurent LAMOINE est adopté à l'unanimité des membres du conseil présents ou représentés. Il pourra être diffusé.

2) Informations générales :

- Le Doyen fait un rappel aux règles de l'élémentaire courtoisie qui doit prévaloir dans les échanges entre les personnels et condamne les agressions verbales ou épistolaires de toute sorte.

Valérie LASHERMES précise que les incivilités dans le monde professionnel ont fait l'objet d'un point au CHSCT, et qu'une campagne de sensibilisation est en cours de réalisation par le COPIL RPS.

- **HCERES :**

Le bilan provisoire de l'auto-évaluation de l'HCERES s'est appuyé sur un retour d'expérience très court. Il sera nécessaire d'adresser à la Direction de la Formation un argumentaire sur les erreurs factuelles émises par l'HCERES. Le rapport définitif est attendu vers la fin du mois de février. Laurent LAMOINE précise que le rapport de l'HCERES est plus positif que le précédent en ce sens que la spécificité du bassin clermontois a été prise en compte.

Une réunion est prévue le 10 février 2020 avec les évaluateurs, la présence d'un représentant par formation est requise.

Retour des fiches DA08 pour la prochaine accréditation 2021-2026 le 10 février 2020.

Il est important que l'élaboration des maquettes soit effective avant l'été.

Concernant notamment la progressivité des cursus, la proposition serait de prévoir au moins 2 UE de 3 crédits ects comme ouverture disciplinaire, pour assurer la possibilité

d'une réorientation à l'issue de la L1. Il serait procédé à des accords de gré à gré entre mentions.

A la question de Françoise COGNARD sur les changements induits par ce système, le Doyen répond que l'on passerait par exemple de 12 crédits (système actuel des mineures avec 4 UE S1) à 6 crédits ects. Il précise aussi que les accords entre départements ne seraient pas uniquement bilatéraux, et que ce dispositif devrait permettre notamment d'alléger les contraintes des emplois du temps.

Sarah RACHAD demande si, pour les accords de gré à gré, trois accords *a minima* pourraient être prévus.

Laurent LAMOINE répond que cette proposition serait raisonnable.

- **Commission des études :**

Laurent LAMOINE précise que la commission des études se tiendra le 12 mars 2020 à 9h00 en salle des actes en séance plénière pour les licences et les masters.

Il y sera abordé l'offre de formation actuelle ; la liste des UE et des PPP ; la modification des MCCC notamment pour le quota requis en CC ; les blocs de connaissances et de compétences et les diverses demandes. Il est précisé que pour la nouvelle offre de formation 2021-2026, les UE pluridisciplinaires demeurent.

- **Réforme des études de santé :**

Le Doyen informe les membres du conseil que le dispositif est en cours de finalisation avec les filières de lettres (classiques et modernes), d'histoire et de philosophie.

Le dispositif est reporté en 2021 pour la filière orthophonie, en lien avec le département de linguistique.

- **Salon « Infosup » :** retour positif au regard notamment de l'affluence.

- **Journées Portes Ouvertes et Journées d'immersion :**

La JPO aura lieu le samedi 15 février 2020 avec cette année une offre de restauration pour les personnels présents et qui se seront manifestés suite au mail qui sera transmis par le secrétariat du Doyen.

La journée d'immersion qui accueille des élèves de 1^{ère} (environ 60) se déroulera le jeudi 19 mars 2020 et sera coordonnée par Carole BESSON, responsable du pôle Formation continue.

3) **Budget 2020 :**

Le Doyen présente le budget 2020 de l'UFR LCSH, à hauteur de 400 352 euros en dépenses et 202 500 EUROS en recettes (pour rappel : le budget est bien à l'équilibre du fait de la compensation des droits d'inscription alloués par l'UCA. Il s'agit ici des financements spécifiques).

Le Doyen précise que cette année les auditeurs libres se sont inscrits à hauteur de 80 personnes soit une recette de 8 000 euros, et rappelle que les TD ne leur sont pas proposés.

Valérie LASHERMES demande comment sont utilisés les 10 000 euros affichés dans le budget de l'UFR LCSH au titre des dépenses d'investissement de la FC.

Il lui est répondu que ces crédits peuvent être utilisés par les départements pourvoyeurs de FC pour des dépenses d'investissement, sous réserve de l'accord du Doyen.

Par ailleurs, il est rappelé que seul le Doyen est ordonnateur du budget, dont il est l'unique responsable au nom de l'UFR.

Le budget 2020 de BibliAuvergne est présenté par Carole BESSON, à hauteur de 75 700 euros en dépenses et 44 000 euros en recettes, constituées par une subvention de la DRAC de 14 000 euros et une subvention du MESRI de 30 000 euros (pour rappel : le budget est bien à l'équilibre, eu égard à la dotation UCA).

Le Doyen précise que, pour la rentrée 2020-2021, un personnel de catégorie A sera recruté pour prendre, sous la responsabilité de Carole BESSON, la gestion de BibliAuvergne. Les formations ABF seront donc assurées à nouveau par ce service.

4) **Projet CVEC (aménagement des locaux) :**

Le Doyen présente à l'appui d'un diaporama les aménagements réalisés en 2019 des espaces d'accueil étudiants du 1^{er} étage (cf. annexe 1).

Il mentionne également le projet d'aménagement en lieu de vie et espace culturel du hall principal du site Gergovia, qui serait financé dans le cadre des appels à projets de la CVEC. Ce projet est porté conjointement par l'UFR LCSH et le SUC.

A la suite de diverses demandes qui lui ont été adressées, le Doyen évoque les projets de restructuration du site Gergovia au titre du CPER et précise que cette restructuration d'envergure a fait l'objet d'un classement en rang 1 par l'UCA (cf. Délibération du CA du 25/10/2019, « Orientations stratégiques immobilières pour la période 2021-2027 »). Les financements alloués par l'Etat seront connus au plus tôt avant l'été.

Pour l'heure, nous en sommes donc aux toutes premières préfigurations.

En l'état, ce projet prévoit notamment la construction d'un bâtiment neuf dévolu à l'accueil de l'UFR LCC ; la rénovation énergétique des façades du bâtiment actuel et des salles gradinées (120, 329 et 425) ; la destruction des amphis 2 et 3 (le bâtiment neuf accueillerait 2 nouveaux amphithéâtres). Un lieu de restauration est également demandé. On ne peut que se réjouir de l'amélioration à venir des conditions de travail et d'accueil des personnels et des étudiants sur un site inauguré en 1967.

5) **Représentant étudiant de la commission permanente :**

Faute de retour de candidature par les organisations syndicales, ce point de l'ODJ ne peut pas être traité. Il est donc demandé aux représentants des 2 syndicats, en amont du prochain conseil, de transmettre les candidatures argumentées au Doyen.

6) **Questions diverses :**

- Sarah RACHAD demande pourquoi le projet de fresque porté par l'UNEF et financé par des fonds FSDIE (pour réhabiliter le mur extérieur vers la rampe accès pompier) n'est pas inscrit à l'ODJ du conseil. Le Doyen rappelle que des modifications avaient été demandées et qu'à ce jour le projet n'est pas conforme aux attentes.
- Valérie LASHERMES demande si les travaux de goudronnage du parking sont validés. Il lui est répondu que ces travaux, pris en charge par la DIL, seront réalisés aux vacances de printemps.
- Valérie LASHERMES s'interroge concernant l'identification des personnes référentes lors des évacuations. Le dossier est en cours de finalisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 février 2020

Le Doyen,



Stéphane GOMIS

La Secrétaire de séance,



Caroline RUIN